

L'Administration des Douanes et Impôts Indirects organise,
à l'occasion de la Journée Internationale de la Douane, une

Table ronde

sous le thème

La Douane numérique : pour un engagement progressif

Modération :

Monsieur Abdelaziz LAHRIZI

avec la participation de représentants des secteurs public et privé

Mercredi 27 janvier 2016 à 15 h

Salle de conférences, siège de la Douane
Avenue Annakhil, Hay Riad - Rabat



Semaine du douanier 2016

Table ronde autour du thème « La Douane numérique »

Sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), la communauté douanière internationale célèbre le 26 janvier de chaque année la Journée Internationale de la Douane (JID).

A l'instar de ses pairs, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) commémore cette journée en organisant des activités culturelles, artistiques et sportives pendant une semaine, dite « Semaine du douanier ».

Parmi les activités culturelles organisées, figure la table ronde autour du thème de la JID, à savoir « La douane numérique : pour un engagement progressif ». Le choix de ce thème par l'OMD reflète l'importance qu'occupe le numérique dans les métiers de douane.

En effet, les progrès technologiques ayant la capacité d'influencer positivement et de transformer l'environnement douanier, les administrations douanières sont appelés à promouvoir l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et à tirer pleinement profit de l'ère numérique. Celle-ci a révolutionné la manière de travailler des services douaniers et ouvert la voie à une intégration accrue, à un renforcement de leur capacité à communiquer, à gérer les flux des marchandises, à échanger les informations, à coordonner la gestion des frontières, à coopérer dans le cadre de la lutte contre la fraude et à promouvoir la transparence.

Cette rencontre, à laquelle prendront part M. le Directeur Général, des directeurs centraux et régionaux de l'ADII ainsi que leurs invités, sera animée par des organismes soigneusement choisis parmi les partenaires versés dans la thématique, à savoir :

- L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications,
- La Direction de l'Économie Numérique du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique,
- La Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI),
- Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc (AUSIM),
- Moroccan Internet Society Maroc (MISOC).

Le positionnement stratégique de ces organismes et le calibre des animateurs qui les représentent favoriseront un débat passionnant et hautement instructif.

La table ronde sera l'occasion de débattre autour des questions liées à l'intégration des administrations publiques marocaines, notamment l'ADII, dans la mouvance numérique mondiale. Le regard externe des animateurs sur les services numériques de la douane

marocaine, en comparaison avec d'autres organismes nationaux et internationaux, permettra de former une vision prospective de l'utilisation des NTIC dans les métiers de douane, inspirée des meilleures pratiques adaptées au contexte marocain.

Les animateurs issus des associations représentant les utilisateurs d'internet et des systèmes d'information sont à même d'exprimer les attentes des usagers de la douane en relation avec les e-services, mettant à profit l'essor des NTIC et la croissance du taux de connectivité. Le rôle du numérique n'étant plus à démontrer dans l'amélioration de la qualité de service, l'instauration d'un climat de confiance et de transparence et la contribution à l'efficacité économique.

D'autres aspects complémentaires seront abordés dans le débat, comme la gouvernance des NTIC, les réglementations connexes, l'évolution technologique, ... sans occulter le rôle essentiel de l'éducation et de la formation dans la préparation d'une société ouverte à l'innovation et à la valorisation des technologies.

A titre de rappel, l'ADII met en ligne plusieurs e-services qui méritent d'être appréciés dans le débat. Parmi lesquels citons :

- Le système **BADR** (Base de l'Activité de Dédouanement en Réseau) : système transactionnel de dédouanement électronique, à la pointe de la technologie, destiné aux opérateurs de commerce extérieur, couvrant la majorité des métiers douanier. Il permet l'échange de données avec les systèmes informatiques des principaux partenaires (PortNet, MICIEN, METL, ONSSA, ...).
- Le **Portail Internet** : orienté clients et hébergeant toute la documentation concernant les démarches auprès de l'ADII. Il offre en plus des e-services informationnels, des canaux de contact avec les services douaniers notamment le dépôt de requêtes (réclamations et demandes d'information) et leur suivi en ligne.
- Le système **ADIL** (Aide de Dédouanement en Ligne) : rubrique du portail internet qui vulgarise le tarif douanier et assiste les opérateurs économiques dans la préparation de leurs opérations d'import/export. Il regroupe toutes les circulaires et les documents réglementaires liés aux positions tarifaires selon la nomenclature du Système Harmonisé (SH).

D'autres systèmes informatiques sont destinés à l'amélioration du fonctionnement interne de l'ADII, à l'image du **Portail Intranet**, le système de gestion des ressources **RIAD** (Ressources Intégrées de l'Administration des Douanes) et le système Décisionnel **SAAD** (Système d'Aide à la Décision).

En termes d'infrastructures, l'ADII dispose de sites de production et de backup informatiques à l'état de l'art, ainsi que d'un réseau LAN couvrant toutes les structures administratives et les postes de dédouanement, favorisant ainsi le taux d'accès aux ressources informatiques (ex. 100% pour la messagerie).

Par ailleurs, d'autres types de nouvelles technologies sont mis à contribution dans la lutte contre la fraude et la contrebande, comme les scanners et le réseau de transmission radio.